

Tout Personnel

septembre 2011 - N° 73

## Rencontre DG / Organisations syndicales 8 septembre 2011

Cette rencontre, annoncée par la DG au mois de juin, devait permettre de faire le point sur les différents groupes de travail mis en place pour le contrat de plan et de dégager les pistes de négociations pour les mois à venir. Au début de la réunion le DG a sensiblement modifié l'ordre du jour pour faire le point sur la situation sociale, et le contrat Etat/ONF/COFOR.

Toutes les organisations syndicales de l'ONF étaient invitées.

M. Viné, commence par faire un point de la situation

### 1) Situation sociale.

Le DG doit s'absenter en début d'après midi car il doit présenter au ministre les mesures prises pour améliorer le climat social de l'établissement, déclinées de la manière suivante :

- ❖ Augmentation du nombre d'assistantes sociales : recrutement en cours.
- ❖ Améliorer et développer les relations avec les médecins du travail. L'ONF embauchera trois médecins du travail.
- ❖ Maintien du dispositif d'écoute, une quarantaine de personnes auraient appelé cet été (et si on enlève les curieux du SNU qui ont appelé pour se rendre compte ? ndlr).
- ❖ Renforcer le réseau de proximité via les cellules territoriales qui doivent évoluer.
- ❖ La création de postes d'agents de prévention, un par agence territoriale à 25% de leur temps.
- ❖ La création de postes de conseillers de prévention au niveau DT à 100%.
- ❖ Un inspecteur santé sécurité au travail sera nommé à l'IGS.
- ❖ Pour les plans de proximité, l'aide d'un inspecteur du travail du ministère sera requise de manière temporaire.
- ❖ Création d'un comité consultatif d'experts qui seront là pour donner un avis extérieur (effet miroir).
- ❖ Volonté de renforcer le partenariat avec la MSA.
- ❖ Avoir des actions de formation et d'échanges, ce qui rejoint le travail sur le management.
- ❖ Enfin, l'audit socio-organisationnel doit aider à remettre à plat un certain nombre de questions.
- ❖ **La totalité de ces mesures représente l'embauche de 35 ETP – ndlr**



Le DG affirme que la question du malaise doit être un objectif prioritaire de l'établissement. Depuis, le ministère de l'agriculture a fait un communiqué sur ce plan d'accompagnement.

.../...

## 2 Contrat Etat/ONF/COFOR.

Toutes les organisations syndicales ont voté contre au Conseil d'Administration. Le DG ne néglige pas et ne sous-estime pas non plus cette donne. Pour lui, le contrat fixe des orientations claires et réaffirme une gestion nationale et l'ONF comme seul gestionnaire des forêts publiques.



Trois points sont à relever selon M. Viné :

### a) La gestion durable des forêts.

La démarche de préservation de la forêt pour nos enfants est une réalité. Sur les volumes le positionnement est clair même si localement il peut y avoir débat. Le ministère va d'ailleurs lancer prochainement un débat sur les chiffres de l'IFN.

### b) L'ONF est conforté

- Il n'y a pas de privatisation ni de filialisation des agences travaux. L'établissement est unique. Cela amène deux contraintes, celle du CAS pension et celui des effectifs. Ce dernier point doit être accompagné d'une réflexion sur nos missions, et un travail sur notre fonctionnement, entre autre la simplification des procédures.

- Un message de confiance est réaffirmé à l'ONF de la part des tutelles, de l'Etat qui fait des efforts par des compléments financiers (financement MIG), des COFOR et des ONG représentées par FNE. Il faut que l'ONF donne des signes d'ouverture vers l'extérieur pour avoir un établissement offensif.

### c) Travail RH

Il faut maintenant remettre la GRH au cœur de nos enjeux, c'est le principal défi interne. Il faut assurer la lisibilité et la stabilité de l'organisation. Il doit y avoir une véritable rupture, ce sera la construction du dialogue social.

**Pour le SNUPFEN Solidaires**, toutes les mesures annoncées pour réduire le malaise social démontrent l'intérêt que porte la DG. Toutefois, il est à craindre que ces mesures, essentiellement tournées vers le palliatif, ne réduisent pas le malaise des personnels de l'ONF. En effet, il faudrait pouvoir agir sur les causes de ce malaise qui, pour nous, sont les problèmes d'emploi et la perte de sens vécus par les personnels. De plus la DG compte s'appuyer sur des managers qui ont perdu la confiance des personnels.

D'autre part, les suicides de cet été ont été un véritable choc et la campagne médiatique qui s'en est suivie a montré le sens des responsabilités des organisations syndicales qui se sont exprimées. Ce discours syndical équilibré repose sur la confiance que les OS pouvaient avoir dans la tenue des enquêtes et des déclarations immédiates des suicides en accident de service. L'administration semble vouloir changer son fusil d'épaule, en subordonnant la déclaration d'accident de service aux résultats de l'enquête. De plus la tenue des enquêtes construites avec l'aide de l'INRS donnait satisfaction. La méthodologie d'enquête retenue aujourd'hui par l'administration est plus partielle et risque de remettre en cause la participation des OS à ces enquêtes.

Concernant le contrat de plan, les réductions d'emplois ne permettent pas de penser que l'ONF soit en position de conquête. Et nous tenons à relativiser le soutien des COFOR et de FNE. La FNCOFOR est loin de représenter l'ensemble des communes et le choix de signer le contrat ne fait pas l'unanimité chez elles; FNE ne représente également qu'une partie des associations environnementales.

.../...

## Parcours professionnels

Ce groupe de travail s'est réuni au printemps et M. Renaud qui le pilotait expose les analyses du groupe de travail. Très vite les organisations syndicales d'ouvriers forestiers ont interpellé la direction sur les possibilités offertes aux ouvriers de faire du travail dévolu aux fonctionnaires.

La direction a rappelé que l'ONF est un EPIC dérogatoire et qu'il n'était pas possible de transférer des tâches de fonctionnaires à des personnels de droit privé. D'ailleurs le protocole signé ce printemps rappelle bien la nécessité d'embaucher des personnels fonctionnaires sur ces missions et réaffirme les directives de la NdS de 2005 sur l'emploi des contractuels.

Sans doute habituées à d'autres promesses, deux OS représentant les ouvriers ont quitté la séance.

Pour le SNU, le problème de la pénibilité des ouvriers est important et mérite une attention particulière. Pour autant, le message simpliste qui tenterait de faire croire que les ouvriers peuvent exercer les missions de TO est un leurre et serait une grave erreur pour l'avenir du service public forestier. Nous pensons que des pistes existent au sein des agences travaux.

Le SNUPFEN se positionnera toujours pour défendre la notion de service public et donc défendra le statut de fonctionnaire pour les personnels de l'ONF. Nous nous opposerons ainsi à ce que l'emploi de fonctionnaire soit discrètement remplacé par des emplois de droit privé. Le SNUPFEN fera aussi des propositions concrètes pour prendre en compte le problème de la pénibilité.

## Les primes mensualisées en 2012

Une très vieille revendication du SNU enfin satisfaite, les primes seront mensualisées en 2012. La deuxième étape sera maintenant l'intégration des primes au salaire. Difficilement imaginable aujourd'hui avec la volonté d'individualiser les rémunérations de la fonction publique, et pourtant, la mensualisation des primes paraissait aussi relevé de l'utopie pour certains autrefois.

Heureux de cette nouvelle, le SNUPFEN Solidaires invite les personnels à une certaine prudence dans la gestion de leur budget, car qui dit mensualisation, dit aussi disparition des mois avec des bulletins de payes avec des chiffres dont on rêvait à chaque fois qu'ils soient les mêmes chaque mois.

**Quelle forêt pour nos enfants ?**  
Le 20 Octobre 2011  
Je Vote pour MOI  
Je Vote pour NOUS  
Je vote pour la FORET  
**Je vote SNUPFEN/Solidaires!**

SNUPFEN Solidaires Forêts

Solidaires FONCTION PUBLIQUE